

28.06.2009 - 08:00 Uhr

## Interpharma: «Moniteur de la santé gfs 2009» - Large acceptation de la vaccination contre la rougeole

Basel (ots) -

- Indication: Le Moniteur de la santé gfs 2009 peut être téléchargées en format pdf sous:  
<http://presseportal.ch/fr/pm/100002276> -

Une nette majorité des Suissesses et des Suisses approuve la vaccination contre la rougeole. L'expérience personnelle des vaccinations faite dans l'enfance est aussi majoritairement positive. Néanmoins - lorsqu'il s'agit de répartir les responsabilités en matière de vaccination préventive des enfants, les avis sont partagés. C'est ce qui ressort du tout récent «Moniteur de la santé gfs» réalisé par l'Institut gfs.berne. De l'enquête représentative menée pour la 13e fois pour Interpharma par Claude Longchamp et son équipe, on retiendra en outre que, malgré la charge que constituent les primes, le système de l'assurance-maladie n'est pas contesté dans son principe. Le catalogue des prestations est jugé suffisant. Les citoyennes et les citoyens continuent à refuser des restrictions concernant le libre choix du médecin ou l'accès aux meilleurs traitements possibles. Les restrictions apportées à la recherche pharmaceutique ou aux dépenses consacrées aux médicaments ne recueilleraient l'approbation que de minorités - respectivement 17 pour cent et 24 pour cent -, alors que 57 pour cent des personnes interrogées verraient plutôt un potentiel d'économie du côté des coûts administratifs des caisses-maladie.

Les Suissesses et les Suisses approuvent majoritairement la vaccination contre la rougeole. Ils sont assez bien informés sur la maladie qu'est la rougeole. 63 pour cent des personnes interrogées savent que la rougeole n'est pas une affection bénigne et qu'elle peut être mortelle pour les enfants. Ils sont également conscients que la rougeole continue à sévir en Suisse. Seule une personne sur trois croit toutefois que les Suissesses et les Suisses peuvent propager la rougeole à l'étranger et ignore que le taux de vaccination de notre pays est inférieur aux critères fixés par l'OMS. Pour 61 pour cent des personnes interrogées, leur expérience personnelle des vaccinations dans l'enfance est sans restriction positive. Néanmoins, lorsque l'on pose la question de savoir qui doit être responsable de la vaccination préventive des enfants, les avis sont partagés. Pour 36 pour cent, c'est clairement l'affaire des parents, alors que, pour 28 pour cent, la responsabilité en incombe à l'Etat.

Attendre avant de rendre visite au médecin

Depuis quelques années, les Suissesses et les Suisses ont tendance à juger moins bon leur état de santé. A la question: «Comment vous sentez-vous actuellement sur le plan de la santé?», 12 pour cent ont répondu «mal» dans l'enquête relative au «Moniteur de la santé gfs 2009». Or, il y a dix ans et au-delà, le pourcentage correspondant à cette réponse se situait régulièrement aux alentours de un pour cent. Malgré cette évolution, la proportion de citoyennes et de citoyens qui ont consulté un médecin est en recul. Seules 26 pour cent des personnes interrogées avaient consulté un médecin pour un traitement au cours des 12 mois ayant précédé l'entretien. Il y a 9 ans, cette valeur était encore de 17 points plus élevée. Il semble qu'en cas de problèmes l'on repousse le moment de la première consultation chez le médecin. Cela se traduit entre autres par le fait qu'au cours des 12 derniers mois 48 pour cent des personnes interrogées n'avaient jamais consulté un médecin pour un traitement ou un contrôle.

Tendance à changer de caisse en raison de la charge exercée par les primes

Treize ans après l'introduction de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), 53 pour cent des personnes interrogées ont une impression «positive» ou «plutôt positive» du système de santé en Suisse. Le degré d'acceptation de la LAMal est ainsi plus faible que l'année précédente (68%); néanmoins, le catalogue actuel des prestations de l'assurance de base est jugé suffisant par 73 pour cent, ce qui constitue un record. Parallèlement, on enregistre moins de revendications pour l'introduction de nouvelles prestations dans l'assurance de base.

L'enquête actuelle a été réalisée avant l'annonce du «choc des primes». Toutefois, la tendance à changer de caisse s'est également poursuivie indépendamment de cette nouvelle. Environ un cinquième des personnes interrogées a entrepris cette démarche au cours des 5 dernières années. Cinq autres pour cent envisagent de franchir le pas. Pour une majorité, la raison en incombe à l'évolution des primes. Alors qu'au cours des années passées, les Suissesses et les Suisses restaient longtemps fidèles à leur caisse «par tradition», le rôle joué par l'offre de prestations a nettement gagné en importance. Si les tendances observées persistent, il est possible que cet argument constitue dans 1 ou 2 ans le motif principal pour rester dans une caisse.

Le système des primes non contesté dans son principe

Le système en vigueur avec primes individuelles et compensation des risques n'est pas contesté (respectivement 90% et 87%). De nettes majorités se prononcent en faveur de primes et de franchises prenant en compte le revenu et seraient pour que soit récompensé par un bonus le fait de ne pas recourir à des prestations et d'avoir un comportement favorisant la santé. Le relèvement général des franchises et de la quote-part suscite en revanche peu de réactions favorables. Situé entre 19 pour cent et 27 pour cent, le taux d'approbation est clairement loin de recueillir une majorité.

Si - dans le cadre d'un programme d'économie - les citoyennes et les citoyens devaient décider à quels secteurs il conviendrait d'attribuer plus ou moins d'argent, ils s'attaqueraient aux coûts administratifs des caisses-maladie (57%). Les soins dispensés à domicile (Spitex) continuent à susciter la sympathie la plus forte. Une personne sur trois leur accorderait davantage de moyens. Seuls 24% économiseraient sur les médicaments. 81% souhaiteraient que la recherche de nouveaux médicaments bénéficie d'autant - voire de plus - de moyens (respectivement 62% et 19%).

Obligation de contracter inchangée

Les restrictions aux libertés de choix sont généralement peu appréciées. Comme l'année précédente, une faible majorité est prête à faire des concessions en matière de liberté thérapeutique et de choix de l'hôpital, à condition que cela s'accompagne de diminutions de primes. Les restrictions à l'accès aux médicaments innovants pour des questions de coûts suscitent un rejet de plus en plus marqué (64 %), et une réduction du catalogue des prestations est hors de question (5 % d'approbation).

Les médecins - fournisseurs de prestations les plus crédibles -, l'industrie pharmaceutique en bonne position Depuis plus de dix ans, les médecins arrivent en tête des fournisseurs de prestations en termes de compétence et de responsabilité. Immédiatement derrière suivent les pharmaciens et l'industrie pharmaceutique. La branche pharmaceutique jouit d'une appréciation particulièrement positive sur les points suivants: elle est considérée comme un bon employeur (95%) et un moteur de l'économie d'exportation (93%); indépendamment du débat sur le prix des médicaments, 84% des personnes interrogées estiment que des gains élevés sont nécessaires à l'industrie pharmaceutique pour financer la recherche.

Le «Moniteur de la santé gfs 2009» sur le web

Vous trouverez «L'essentiel en bref» sur le «Moniteur de la santé gfs 2009» en vous reportant au site Internet <http://www.interpharma.ch> à la rubrique «Info-Center / Moniteur de la santé gfs». Le rapport succinct peut aussi être téléchargé au format PDF. De même, les graphiques qui y sont présentés sont mis à votre disposition dans un format courant pour votre utilisation personnelle.

Contact:

Thomas B. Cueni  
Secrétaire général d'Interpharma  
Tél.: +41/61/264'34'00  
Mobile: +41/79/322'58'17  
E-Mail: [info@interpharma.ch](mailto:info@interpharma.ch)

Interpharma  
Case postale, Petersgraben 35  
CH-4003 Bâle

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100585853> abgerufen werden.